



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT115964-C206608**

2. Nom et adresse de l'opérateur

DESHYQUEST CHANGE

LA DELOIRE
53810 CHANGE

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

Bureau Veritas Certification France

Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Distribution de produits divers

Semences : Graminées (Rga, RGI et RGH) et légumineuses (luzerne et trèfle)

Aliments pour animaux

Fourrages déshydratés à base de légumineuses

Fourrages déshydratés à base de graminés

Luzerne déshydratée (balles et granulés)

Maïs déshydraté plante entière

Maïs déshydraté épi

Miscanthus déshydratée (balles et granulés)

Mélange légumineuses/graminées déshydratées

Trèfle violet déshydraté (balles et granulés)

Opération de façonnage réalisée pour un tiers

DESHYDRATATION (Balles 650-700 kg ou Granulés 6 ou 10mm) DE : Maïs, Ray grass, Fétuque, Dactyle, Brome, Trèfle, Luzerne, Céréales, Miscanthus

Aliments pour animaux

Fourrages déshydratés à base de légumineuses

Fourrages déshydratés à base de graminés

Luzerne déshydratée (balles et granulés)

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Process conforme au mode de production biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 09/06/2020 au 31/12/2021

7. Date de contrôle: 10/11/2020

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com.

Paris La Défense, le : 22/12/2020
Pour le Président, Laurent Croguennec





**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : CER-OPT115964-C206608	
2. Nom et adresse de l'opérateur DESHYQUEST CHANGE LA DELOIRE 53810 CHANGE Activité principale: TRANSFORMATEUR	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle Bureau Veritas Certification France Le Triangle de l'Arche 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX FR-BIO-10
4. Catégories de produits/activité Aliments pour animaux Maïs déshydraté plante entière Maïs déshydraté épi Miscanthus déshydratée (balles et granulés) Mélange légumineuses/graminées déshydratées Trèfle violet déshydraté (balles et granulés) <u>SITES CONTROLES :</u> DESHYQUEST CHANGE LA DELOIRE 53810 CHANGE DESHYQUEST-DOMAGNE 11, RUE LOUIS RAISON 35113 DOMAGNE	5. Définis comme Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 09/06/2020 au 31/12/2021	7. Date de contrôle: 10/11/2020
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site https://certifie.bureauveritas.fr/bio/ ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com .	

Paris La Défense, le : 22/12/2020
Pour le Président, Laurent Croguennec

